

JETTE-TOI

À L'EAU !

et deviens

NAGEUR SAUVETEUR (H/F)

Date limite d'inscription : le 21 septembre 2024

SERVICE DES SPORTS

nhoet@pornicagglo.fr – 06 88 44 93 37

www.pornicagglo.fr



PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ





JETTE-TOI À L'EAU !



et deviens

NAGEUR SAUVETEUR (H/F)

BNSSA

module 1
nageur sauveteur
en piscine

SSA et PSE2

module 2
nageur sauveteur
en milieu naturel
sur les plages

Tu as entre 17 et 24 ans ? Pornic agglomération Pays de Retz finance ta formation au BNSSA (module 1) et s'associe à la ville de Pornic pour financer ta formation au SSA et PSE2 (module 2). Une fois diplômé, tu as 3 ans pour réaliser 2 mois de travail effectif (consécutifs ou non) à l'Aquacentre ou l'Aquaretz (module 1) ; ou tu dois réaliser 2 mois de travail par an pendant 2 ans sur les plages (module 2).

INFORMATIONS

- Vous devrez avoir impérativement au minimum 17 ans le jour du passage de l'examen et 18 ans révolus pour être en poste (être né(e) avant le 1^{er}/07/2007).
- Être domicilié sur le territoire de Pornic agglomération Pays de Retz
- Être titulaire du certificat BNSSA module 1 (pour ceux passant le module 2)
- Pratiquer la natation régulièrement et avoir un bon niveau aquatique (maîtrise des 3 nages codifiées, dos crawlé, brasse et crawl).
- Être équipé du matériel suivant : palmes adaptées grand format, masque, tuba

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Les tests de sélection ont pour objectif d'évaluer le niveau des candidats et un entretien de motivation sera également réalisé après les épreuves aquatiques.

MODALITÉS

- Une épreuve physique technique sur la réalisation de 3 nages
- Une épreuve physique d'endurance : réalisation d'un 200 M Nage Libre
- Une épreuve permettant d'évaluer la réalisation d'un rétropédalage
- Une épreuve en milieu naturel (module 2)
- Entretien avec le jury de sélection

MODULE 1

Dates des tests obligatoires et réalisés à l'Aquacentre de Pornic (Complexe sportif du Val St Martin), avec palmes, masque et tuba.

Mercredi 25 sept. à 14h00

Samedi 28 sept. à 14h00

MODULE 2

Tests réalisés après inscription auprès de la SNSM CFI de Nantes entre le 1^{er}/08 et le 31/10. Entretien réalisé avec la ville de Pornic.

INSCRIPTION :



Faire maintenant
Faire durablement